

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION MODIFICATIVE N° 1
 (Vote de crédits)

Date de convocation :	20/09/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	28	Pour :	27
Nombre de membres présents :	23	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27	Abstention :	0

L'an 2023, le 27 septembre, à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chazemais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de CHABROL Jean-Elie

Présents : M. ABRANOWITCH Stéphane, M. BOURICAT Gérard, M. CHABROL Jean-Elie, M. CHEMINET Jean-Louis, M. COFFIN Denis, M. COULANJON Jérôme, M. DAUGERON Daniel, Mme DEFFONTIS Sandrine, Mme DOUSSET Brigitte, M. DUBREUIL Alain, M. DUMONTET Bertrand, M. JACQUOT Christian, M. LAMY Raymond, M. LECLERC Christophe, Mme MANGERET Corine, Mme NAQUET Corinne, M. NOWAK Pierre, M. PALLIOT Jean-Michel, M. PENAUD Jean-Pierre, M. PETIT Emile, Mme ROLIN Sylvie, M. ROUYAT Hervé, Mme TABOURET Valérie

Procurations : M. ANTONIOTTI Ludovic donne pouvoir à M. LAMY Raymond, M. CHARRET Thierry donne pouvoir à M. LECLERC Christophe, Mme AVELINE Pauline donne pouvoir à M. ABRANOWITCH Stéphane, Mme VERMEZ Nadège donne pouvoir à M. COFFIN Denis

Absents :

Excusés : M. ANTONIOTTI Ludovic, Mme AVELINE Pauline, M. CHARRET Thierry, M. DUNEAUD Jean-Luc, Mme VERMEZ Nadège

Secrétaire de séance : M. LECLERC Christophe

Objets : Frais esquisse

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2138 (21) : Autres constructions	3 588,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	3 588,00
	3 588,00		3 588,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	3 588,00		
615228 (011) : Autres bâtiments	-3 588,00		
	0,00		
Total Dépenses	3 588,00	Total Recettes	3 588,00

Certifié exécutoire par CHABROL Jean-Elie, Président, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A HURIEL, le 06/10/2023



Composé et signé Président et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

le(s) secrétaire(s) de séance